



## Les aspects religieux des travaux d'agriculture et d'élevage

Robert-Lionel Séguin

Number 42, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016239ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016239ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Séguin, R.-L. (1979). Les aspects religieux des travaux d'agriculture et d'élevage. *Les Cahiers des dix*, (42), 89–100. <https://doi.org/10.7202/1016239ar>

## Les aspects religieux des travaux d'agriculture et d'élevage \*

Par ROBERT-LIONEL SÉGUIN

Le folklore agraire du Québec, tant oral que matériel, est d'origine essentiellement française. A preuve, l'aspect religieux des travaux champêtres et des méthodes d'élevage. Croyances, usages, coutumes, présages, dictons, légendes et recettes de toutes sortes ont été tirés du terroir de France pour être transmis d'une génération à l'autre comme un héritage précieux.

Au chapitre de l'agriculture et de l'élevage, le volet religieux de cette longue tradition est quantitativement moins impressionnant que le volet profane. Dans les premiers cas, il faut écarter les pratiques relevant du rituel de l'Église pour ne retenir que les usages, croyances et coutumes découlant de la religion populaire. Cette cueillette ethno-folklorique provient des habitudes du cycle saisonnier, du présage, du dicton, de la médecine vétérinaire, du légendaire et du fantastique.

La chronologie débute avec la fête de Noël. Les *ajets* ou *épreuves*, comme on dit en terroir québécois et berrichon<sup>1</sup>, sont les six jours qui précèdent la Nativité et les six autres jours qui la suivent. La température qu'il fait durant ces jours-là sera celle, croit-on, des douze prochains mois. Courante au Québec, cette « prédiction » viendrait en droite ligne de la campagne française, où elle est particulièrement connue au Berry<sup>2</sup> et dans les Hautes-Alpes<sup>3</sup>. En Hurepoix<sup>4</sup>,

\* Communication donnée à l'Université de Sudbury, le 30 septembre 1978, lors du IX<sup>e</sup> colloque sur la religion populaire.

1. Laisnel de La Salle, *Le Berry, moeurs et coutumes*. Paris, 1902 : 344.

2. *Loc. cit.*

dans les Pyrénées, en Picardie, en Lorraine et en Bretagne<sup>5</sup>, la température des douze mois de la prochaine année sera plutôt déterminée par celle des six derniers jours de décembre et des six premiers de janvier.

La nuit de la Nativité est pareillement associée au folklore climatique. Selon une ancienne croyance québécoise, la prochaine fenaison sera pauvre si la lune éclaire l'intérieur de la grange durant la nuit de Noël. A Vaudreuil, le chanoine Groulx observe à ce propos : « Quand, pendant la nuit de Noël, il fait clair dans les granges, c'est que l'année qui vient, les blés seront *clairauds* dans les champs »<sup>6</sup>. Carmen Roy relève pareil présage en Gaspésie, où l'on dit de la température du 24 décembre : « Chemins noirs, granges claires; chemins clairs, granges noires »<sup>7</sup>.

L'influence de la lune de Noël sur le prochain rendement du sol est également signalée en France, où il est répété couramment : « Claire nuit de Noël; claires javelles »<sup>8</sup>. Ce dicton paysan est relevé dans le Dauphiné<sup>9</sup>, la Beauce, le Perche<sup>10</sup>, les Hautes-Vosges<sup>11</sup>, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, la Charente-Inférieure, la Côte-d'Or, le Doubs, le Jura, le Maine-et-Loire, la Marne, la Haute-Marne, les Basses-Pyrénées, la Haute-Saône, la Tarnes-et-Garonne et la Sarthe<sup>12</sup>.

Le cheptel fait également partie des coutumes de Noël. Selon l'ancienne croyance répandue dans tout le Québec, le bétail s'agenouillerait à l'étable durant la messe de minuit, plus justement au moment de l'élévation. Il en serait ainsi en Ile-et-Vilaine, notamment à Argentenay<sup>13</sup>, dans le Dauphiné<sup>14</sup> et dans les Hautes-Alpes<sup>15</sup>. En Bre-

3. Van Gennep, Arnould, *Le folklore des Hautes-Alpes*. Paris, 1946. 2v. 1: 262.

4. Seignolle, Claude, *Le folklore du Hurepoix*. Paris, 1937: 197.

5. Bidault de l'Isle, G., *Vieux dictons de nos campagnes*. Paris, 1952. 2v. 1: 40.

6. Groulx, abbé Lionel, *Les rapaillages*. Montréal, 1916: 75.

7. Roy, Carmen, *Littérature orale en Gaspésie*. Musée national du Canada. Bulletin no 134, no 36 de la Série anthropologique. Ottawa, 1955: 96.

8. Van Gennep, Arnould, *Le folklore du Dauphiné*, Paris, 1932. 2v. 11: 450.

9. *Loc. cit.*

10. Chapiseau, Félix, *Le folklore de la Beauce et du Perche*. Paris, 1967. 2v. 1: 265-266.

11. Sauvé, L.-F., *Le folklore des Hautes-Vosges*. Paris, 1889: 381.

12. Bidault de l'Isle, G., *Vieux dictons de nos campagnes*, op. cit., 11: 538.

13. Orain, Adolphe, *Le folklore de l'Ille-et-Vilaine*. Paris, 1897. 2v. 11: 264.

14. Van Gennep, Arnould, *Le folklore du Dauphiné*, op. cit., 11: 375.

15. Van Gennep, Arnould, *Le folklore des Hautes-Alpes*, op. cit., 1: 261.

tagne<sup>16</sup> et en Beauce française<sup>17</sup>, les animaux rendraient gloire au Seigneur et « parleraient » entre eux durant la nuit de la Nativité. Telle croyance populaire avait déjà été consignée dans la prose rabelaisienne. Une nuit qu'il se rendait à l'étable, Pantagruel aurait écouté le dialogue du cheval et de l'âne<sup>18</sup>.

Nombreux sont les hommes qui « montent » au chantier dès les derniers jours de l'automne pour n'en redescendre qu'à la toute fin de l'hiver. Bien sûr, il y gagneront l'argent dont ils ont besoin pour mener à bien l'exploitation de la ferme ou pour s'«établir» sur une terre nouvelle. Plus encore, la montée au chantier est le rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte. La course et le séjour en forêt ont successivement valorisé coureur de bois, voyageur et forestier. Le comte de Colbert Maulevrier, qui séjourne à Montréal vers la fin du XVIIIe siècle, écrit justement à ce propos: « Les filles ne veulent épouser leurs galants qu'après qu'ils sont revenus des pays d'en haut »<sup>19</sup>.

Dans tel contexte, tout bûcheron de bonne lignée doit être aussi rude travailleur que redoutable bagarreur. Pour sauvegarder cette réputation, d'aucuns vont pactiser avec des créatures aussi singulières que la mouche ensorcellée. Jadis, dans les chantiers de bois de chauffage, un bon ouvrier coupait quelque trois cordes de bois par jour. Mais de rares doués parvenaient à en faire deux fois plus. Telle performance intriguait, voire inquiétait les autres travailleurs. Surtout que ces *bûcheux* n'aiguisaient jamais leurs haches qu'ils cachaient pour que personne ne puisse les examiner<sup>20</sup>. Sage précaution, car selon des anciens forestiers de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, notamment Elzéar Nobert, Napoléon Saint-Arnaud et Wilfrid Boisvert<sup>21</sup>, le bû-

16. Sébillot, Paul-Yves. *Le folklore de la Bretagne*. Paris, 1968. 2v. 1: 202.

17. Marcel-Robillard, Charles, *Le folklore de la Beauce*. Paris, 1965-1971. 111: 97.

18. Rabelais, François, *Oeuvres*. Paris, Louis Janet, librairie, MDXXXIII. 3v. 11: 298. Pantagruel, livre V. Chap. VII. Cette coutume est également courante en Acadie (Cf. Maillat, Antonine, *Rabelais et les traditions populaires de l'Acadie*. Les Archives de folklore, 13, Québec, Les XXXXXX de l'Université Laval, 1971, 72).

19. Colbert Maulevrier, Edouard-Charles-Victorien, *Voyage dans l'intérieur des Etats-Unis et au Canada*. Historical Documents. Institut français de Washington. Cahier VIII. Baltimore, 1935: 60.

20. Massicotte, Edouard-Zotique, *La mouche* (Cf. *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. XXVII, no 8, août 1921: 246).

21. Ils ont successivement vu le jour à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en 1842, 1844 et 1845.

cheron qui voulait augmenter son salaire ou simplement prouver sa supériorité devait tomber d'accord avec le Diable. Au dire du forestier Rivard, ce bûcheron devait attraper une mouche à l'église, durant une cérémonie religieuse<sup>22</sup>. La bestiole était ensuite cachée dans le manche de la hache. Pour ce faire, on perçait le bout du manche avec une mèche, puis on y introduisait l'insecte. La petite cavité était ensuite fermée avec une cheville de bois.

Cette croyance serait tirée d'un fait véritable. Tout *bûcheux* avisé avait l'habitude de percer le manche de sa hache pour y verser de l'huile. Le manche était ensuite suspendu dans le camp, pendant quelques jours, pour que l'huile pénètre graduellement toutes les fibres du bois. La neige, paraît-il, ne collait jamais à un manche ainsi imbibé de gras<sup>23</sup>.

Hache et faucille enchantées relèvent du même thème folklorique des *animaux secourables*, si largement diffusé par le légendaire français et québécois. Emprisonnée dans le manche de l'outil, une mouche ensorcelée permettait au *bûcheux* comme au *coupeux* d'abattre les arbres et de raser les blés à une vitesse inimaginable.

Le soleil de mars ramène le « temps des sucres ». A certains endroits, il est donné d'assister à la bénédiction des érables, cérémonie d'une saisissante et pastorale beauté qui se déroulait encore dans les années qui ont suivi le premier conflit mondial. La scène n'a d'ailleurs pas échappé au pinceau d'un Suzor-Côté<sup>24</sup>. Au printemps de 1919, Joseph-Edouard Fortin en note encore l'observance en Estrie<sup>25</sup>. Le rituel est marqué d'une charmante et naïve simplicité. L'annonce de la cérémonie a lieu au prône du dimanche précédent. Le jour arrivé, à huit heures du matin, il y a célébration d'une grand-messe recommandée par les sucriers de la paroisse. La procession s'ébranle par après. Le sacristin, qui porte la croix, précède l'officiant en habit sacerdotaux et deux enfants de chœur en surplis blancs comme neige. Suivent les fidèles. Tout ce monde se rend à la sucrerie la

22. Massicotte, Edouard-Zogique, *La mouche*. *Loc. cit.*

23. Communication de Normand Lafleur, Trois-Rivières, octobre 1975.

24. *La bénédiction des érables*, Huile de Suzor-Côté. Musée national du Québec.

25. Fortin, Joseph-Edouard, *Le bénédiction des érables* (Cf *Le terroir*, Montréal, 11 Mars 1919: 26-27).

plus proche où on s'arrête sous l'un des plus gros érables que le prêtre asperge d'eau bénite avant d'étendre la main sur toute l'assistance pour faire descendre sur elle la bénédiction du ciel. Ce pieux devoir accompli, chacun va à la cabane pour goûter au sirop et à la *trempe*.

Passent les jours. Se sera bientôt l'Ascension que l'agriculteur ne voit pas arriver sans une certaine anxiété. En maints endroits du Québec on dit que s'il pleut ce jour-là, il pleuvra par intervalle durant les quarante journées qui suivent<sup>26</sup>. Ce présage viendrait du terroir de France, particulièrement de Ille-et-Vilaine<sup>27</sup>, du Berry<sup>28</sup> et du Dauphiné<sup>29</sup>, où la même croyance s'applique à la Saint-Médard et à la Trinité. En Hurepoix, il ne pleuvra pas seulement pendant les quarante prochains jours, mais également pendant les quarante prochaines nuits<sup>30</sup>. Enfin, s'il pleut à la Trinité, les précipitations dureront six semaines d'affilée dans les Hautes-Vosges<sup>31</sup>.

D'autres fêtes religieuses vont également présager la température. En Gaspésie, s'il pleut à la Fête-Dieu, il pleuvra quatre dimanches de suite<sup>32</sup>. Ou encore, s'il pleut à la Saint-Pierre, la saison des fruits sera mauvaise étant donné que les fleurs des fruits couleront<sup>33</sup>. Même croyance en pays Basque où il y aura peu de vin et de froment s'il pleut à la Saint-Jean (24 juin) et à la Saint-Pierre (29 juin)<sup>34</sup>.

L'intervention des saints protecteurs est bénéfique à l'horticulture. Selon la tradition québécoise, la récolte des concombres sera hative et généreuse si ceux-ci sont semés à la Sainte-Antoine. En Hurepoix, ce sont plutôt les oignons qu'on mettra en terre à la même date<sup>35</sup>, alors qu'en Provence, on sème les haricots à la Saint-Marc pour les cueillir à la Saint-Jean<sup>36</sup>.

26. Communication de Victor Séguin, ferblantier à Rigaud (Cf Séguin, Robert-Lionel *Le présage dans la littérature orale d'une famille québécoise*. *Cahier des Dix*, no 36, 1971: 174).

27. Orain, Adolphe, *Le folklore de l'Ille-et-Vilaine*, op. cit., 11: 131.

28. Laisnel de La Salle, *Le Berry, moeurs et coutumes*, op. cit., 342.

29. Van Gennep, Arnold, *Le folklore du Dauphiné*, op. cit., 11: 447.

30. Seignolle, Claude, *Le folklore du Hurepoix*, op. cit., 199.

31. Sauvé, L.-F., *Le folklore des Hautes-Vosges*, op. cit., 162.

32. Roy, Carmen *Littérature orale en Gaspésie*. Bulletin no 134, no 36 de la Série anthropologique. Musée national du Canada. Ottawa, 1955: 95.

33. *Loc. cit.*

34. Vinson Julien, *Le folklore du pays basque*. Paris 1883: 302-303.

35. Seignolle, Claude, *Le folklore du Hurepoix*, op. cit., 199.

36. Seignolle, Claude, *Le folklore de Provence*. Paris, 1963: 300.

Arrive le temps des semailles. D'aucuns se signeront avant de jeter le blé en terre comme le consignent les lettres québécoises et la tradition orale. Georges Bouchard écrit à propos de ce touchant rituel :<sup>37</sup>

« Dans le semoir que sa femme (en parlant de semeur) lui a préparé avec sa plus belle filasse, il verse le blé qui fait un ruisellement d'or.

« Notre homme se redresse, au bout du semoir passé sur les épaules et l'autre soutenu par la main gauche. Il soulève son chapeau de vieux feutre jauni et esquisse un large signe de croix en face de cette nature où le clocher n'a pas encore sonné son pieux réveil. »

Le chanoine Groulx ne parle pas de son terroir de Vaudreuil sans rappeler le même cérémonial<sup>38</sup>

« Quand les herses se trouvaient rendues, amenées par le traîneau à pierre, le père avec une visible émotion se passait un semoir dans le cou, y prenait une bonne poignée de blé, puis, solennel, chapeau bas, face à la terre, faisait son grand signe de croix ».

S'il est bon de bénir la semence, encore faut-il demander à Dieu d'en préserver la récolte. C'est ainsi qu'on avait l'habitude, comme à Rigaud, d'enterrer une petite croix de bois à l'extrémité du champ qu'on venait d'ensemencer<sup>39</sup>. Il en était de même en France, où l'on fabriquait de petites croix de coudrier qu'on faisait bénir à l'église avant de les planter dans la terre semée d'avoine, d'orge et de chanvre<sup>40</sup>. Telle pratique était particulièrement observée dans les hautes-Alpes<sup>41</sup>, en Dauphiné<sup>42</sup> et dans le Haut-Vivaraïs<sup>43</sup> où, le 3 mai, on

37. Bouchard, Georges, *Vieilles choses vieilles gens*. Quatrième édition. Montréal, MCMXXXI: 126-127.

38. Groulx, abbé Lionel, *Les rapaillages*. Montréal, 1916: 77.

39. Communication d'Antonio Servant. Grande-Ligne. Rigaud, 1963. Cette pratique était observée par sa grand-mère, Précille Lecompte, fille de Louis et de Joseph Pilon. A la Pointe-Claire, le 9 février 1858, Précille Lecompte épouse Séraphin Dubrul, fils de Jean-Baptiste et de Julie Morel. En secondes noces, elle épouse Napoléon Séguin, fils de Louis et de Justine Larocque. Ce mariage est célébré à Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île, le 18 janvier 1875. Elle meurt à Rigaud, le 17 février 1933.

40. Van Gennep, Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*. Paris, 1943-1958. 9<sup>v</sup> IV: 1626.

41. Van Gennep, Arnold, *Le Folklore des Hautes-Alpes*. *op. cit.*, 1: 229-231.

42. Van Gennep, Arnold, *Le Folklore du Dauphiné*. *op. cit.*, 1: 301.

43. Charrié, Pierre, *Le Folklore du Haut-Vivaraïs*. Paris, 1968: 111.

se rendait à l'église pour assister à la bénédiction de petites croix de noisetier ou de châtaignier qu'on mettait ensuite dans les emblavures afin de les soustraire aux dégâts de l'orage<sup>44</sup>. Enfin, au Berry, la petite croix sera plutôt placée au bout du sillon pour que le vent ne bouleverse pas les javelles au temps de la moisson<sup>45</sup>.

D'aucuns considéraient le travail de la terre comme un véritable sacerdoce. Ainsi l'habitant bénissait ses emblavures comme il bénissait sa lignée le matin du Jour de l'An. Le chanoine Groulx témoigne ainsi de l'événement, alors qu'enfant, il avait accompagné son père lors de la visite dominicale aux champs :<sup>46</sup>

« Le père, visiblement pris par le spectacle, se redressait; il ôtait son chapeau, se souvenait qu'il avait droit de bénir, et, sur le blé qui lève et sur la pièce maintenant toute verte, sa main levée haute esquissait le geste solennel de la bénédiction ».

Occasionnellement, le cycle estival ramène la cérémonie de la conjuration des insectes nuisibles à la végétation, principalement les sauterelles. Cette manifestation de foi, qui relève du cérémonial de l'Eglise n'est pas moins étroitement liée aux moeurs et croyances du terroir. Le *Rituel du diocèse de Québec*, publié en 1703, contient des prières à l'intention des prêtres de la Nouvelle-France qui veulent « chasser les Sauterelles, les Chenilles, et tous les autres animaux qui nuisent aux biens de la terre »<sup>47</sup>. Revêtu du surplis et de l'étole, le célébrant se rendra « en un lieu éminent de la Campagne, où ces animaux causent plus de dommage »<sup>48</sup>, pour y réciter les oraisons d'usage et asperger la terre d'eau bénite.

Bien connu en terroir français, ce cérémonial est maintes fois renouvelé en sol québécois, même jusqu'à une époque relativement récente. C'est ainsi qu'il s'est déroulé à Rigaud, en fin de juin 1920. Un témoin oculaire, Albertine Séguin<sup>49</sup>, en a fait le récit suivant en

44. *Loc. cit.*

45. Laisnel de La Salle, *Le Berry, moeurs et coutumes*. Paris, 1902: 179.

46. Groulx, abbé Lionel. *Les Rapaillages, op. cit.*, 78.

47. (Saint-Vallier, Mgr Jean-Baptiste de La Croix de Chevrete), *Rituel du diocèse de Québec / par l'ordre de Monseigneur / l'Evêque de Québec.* A Paris, chez Simon Langlois, rue Saint-Etienne-des-Grès, au bon Pasteur, M. DCC.III. 508

48. *Loc. cit.*

49. Albertine Séguin est née à Rigaud, le 6 septembre 1885, du mariage de Barnabé et d'Hélène Barry. Epouse d'Honoré Gareau, elle est inhumée au même endroit en septembre 1976.



septembre 1972. Un dimanche, après la grand-messe, un bon nombre de fidèles montent en voiture pour parcourir chaque rang de la paroisse. A leur tête, se trouve le curé Primeau, vêtu de l'étole. Le cortège s'arrête à plusieurs endroits où, chaque fois, le prêtre bénit les champs du haut de son véhicule. Au dire de l'informatrice, le soir même à la bruyante, les sauterelles «montaient sur les clôtures de boulines, pis les boulines étaient noires, pis le lendemain matin y étaient toutes parties». <sup>50</sup>

Les labours se font de préférence l'automne, avant le grand repos hivernal de la terre. Selon une croyance populaire, particulièrement relevée en pays de Charlevoix, on doit s'abstenir de labourer le jour des Morts. Autrement, la terre saignerait sous le soc comme le prétendait une informatrice, madame Philiat Morneau, de Baie-des-Rochers, à une dizaine de milles en aval de Saint-Siméon <sup>51</sup>. L'interdit est pareillement consigné dans les lettres québécoises. Savard, par exemple, en prend ainsi à témoin ce personnage de *La Minuit* <sup>52</sup> :

« Denis n'a pas travaillé, parce que, selon son dire, il coule du sang sous le soc, quand on laboure ce jour-là ».

Même chose en terroir acadien où, d'après Antonine Maillet, « c'était la tradition chez les morts de revenir piquer le nez aux alentours de la Toussaint. On avait beau allumer toutes les chandelles bénites à Pâques, poursuit-elle, et pavoiser les fenêtres de rameaux, et s'abstenir de bêcher ou de labourer au Jour des Morts... Non ! ça servait à rien » <sup>53</sup>. Toujours en Acadie, selon Jean-Claude Dupont, « labourer le jour des Morts était défendu; et on pouvait alors voir du sang apparaître dans le labour » <sup>54</sup>. Enfin, cette croyance du soc ensanglanté est également relevée à la Baie Sainte-Marie <sup>55</sup>.

Il en était ainsi dans la campagne française où on s'abstenait d'« ouvrir la terre » en bêchant ou en labourant les jours de la Toussaint et du Vendredi-Saint, par crainte de creuser sa propre fosse ou encore de faire « saigner » le sol comme on disait en maints endroits, notamment en Angoumois, à Noirmoutier, en Sologne, en Périgord,

50. Communication d'Albertine Séguin, Rigaud, septembre 1972. Archives sonores de l'auteur.

51. Communication de Mgr Félix-Antoine Savard, samedi 13 novembre 1976.

52. Savard, Félix-Antoine, *La Minuit*. Montréal, 1948. Chap. 11: 111.

53. Maillet, Antonine, *Mariaagélas*. Montréal, Leméac, 1973, 49.

54. Coll. Jean-Claude Dupont, doc. ms. 8610-B 83 (Cf Dupont, Jean-Claude, *Héritage d'Acadie*. Montréal, Leméac, 1977: 96).

55. Doucet, Alain, *La littérature orale de la Baie Sainte-Marie*, 93.

en Auvergne et dans le pays de Caux<sup>56</sup>. En Bretagne, tout sol bouleversé ces jours-là devenait inculte et stérile<sup>57</sup>, tandis qu'en Provence, le laboureur qui risquait pareille aventure allait bientôt perdre un proche parent<sup>58</sup>. Ailleurs, comme au bas de la falaise de Fréhel, dans les Côtes-du-Nord, le passage du soc, le jour de la Toussaint, tracerait une raie rouge sur le grès<sup>59</sup>.

Arrivent les premières neiges. C'est alors le temps de sacrifier le porc soigneusement engraisé depuis des mois. Ne faut-il pas boudin, tête fromagée, cretons et lard pour faire bonne chère à Noë et au Nouvel An ? Le jour de *la boucherie*, c'est à la femme que revient la tâche de « recevoir le sang » comme on dit à la campagne. Poêle à la main, d'aucunes se signeront avant de recueillir le chaud liquide qui coule du cou de la bête agonisante. Autrement, le sang coagulerait ou mieux encore « tournerait » comme le veut la parlure paysanne. Cette pieuse coutume était observée à Rigaud, particulièrement chez les Cadieux, parents de la grand-mère maternelle de l'auteur<sup>60</sup>.

L'horticulteur, a-t-on dit, s'en remet à saint Antoine pour obtenir une bonne récolte de concombres. L'éleveur invoquera pareillement d'autres saints protecteurs pour assurer la santé du troupeau. A certains endroits, comme à Saint-Samuel, comté de Frontenac, on faisait une neuvaine à sainte Anne ou à saint Joseph. Ou encore, on récitait, chaque soir, une dizaine de chapelet (60a). Selon madame Albert Vallière, de Sainte-Brigitte-de-Laval, toute vache est épargnée du mal de cornes si on lui attache une médaille de saint Benoît autour du cou<sup>61</sup>. Pour guérir les bêtes qui ont des vers, le Gaspésien, écrit Carmen Roy, récite cette invocation traditionnelle<sup>62</sup>:

56. Van Gennep, Arnold, *Manuel de folklore français contemporain*, op. cit., 111: 1358.

57. Stanly-Gauthier J., *Anciennes coutumes du pays nantais et de la Bretagne* (Cf *Bulletin de la vie artistique natale*, no 12, p. 35).

58. Seignolle, Claude, *Le Folklore de la Provence*, op. cit., 367.

59. Sébillot, Paul, *Le Folklore de France*. Paris, Editions Maisonneuve & Larose, 1957. 4v. 1: 392.

60. Communication de Marie-Jeanne Séguin, de Rigaud. Août 1978. C'est la mère de l'auteur. Elle avait alors 90 ans et 10 mois.

60a. Communication de Claudette Gendron, Université du Québec à Trois-Rivières. Avril 1979.

61. Soeur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle des Lavallois. Les Archives de folklore*, 5-6. Québec, 1951: 182.

62. Roy, Carmen, *La médecine populaire en Gaspésie* (Cf. *Amérique française*, 1949. Tome 1: 64).

« Bon St-Pierre, prends ta grande charrue d'or laboure trois grandes raies; de la première, lève les tics blancs; de la deuxième, lève les tics rouges; de la troisième, lève les tics noirs ».

Certains initiés, tel l'*arrêteur de sang*, connaissent la formule et la prière secrète pour guérir tel ou tel mal. Maintes fois on lui demandera de les réciter, au fort de lui même, pour juguler l'hémorragie d'une animal blessé. C'est fréquent chez le cheval, surtout l'hiver, alors qu'il est particulièrement exposé à se couper une patte dans les ornières glacées. Mais tout don de guérisseur ne se transmet que d'homme à femme et de femme à homme. Ma mère, qui m'a confié ce secret, le tenait de son père qui l'avait reçu de sa belle-soeur<sup>63</sup>. Il faut réciter, m'a-t-elle dit, cinq Pater, cinq Ave et cinq Gloire-au-Père avant de demander à Dieu d'arrêter l'écoulement du sang<sup>64</sup>. Carmen Roy a recueilli semblable formule en sa Gaspésie natale. On doit, écrit-elle, « réciter cinq fois Notre-Père et cinq fois Je vous Salue Marie. Après chaque Pater et Ave, dire Coeur de Jésus j'ai confiance en vous. Ensuite, prononcer à cinq reprises l'acte de foi suivant: « je suis aussi certain que le sang va arrêter que je suis certain que la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été faite avec du cormier<sup>65</sup> ».

L'aspect religieux est également associé au légendaire de la terre. Le versant nord de la montagne de Rigaud est crevé de trois champs de cailloux qui ressemblent étrangement à un sol labouré. Ce phénomène géologique, tout frangé de conifères, a inspiré la terrifiante légende de la *Pièce des guérêts* ou du *Champ du diable*, un des plus beaux récits de la littérature orale du Québec.

Selon la croyance populaire, un censitaire y labourait le dimanche pendant que ses voisins se rendaient à la messe. Un jour, Satan lui aurait apparu dans un trainée de soufre pour changer le sol en pierre et pour y engloutir à jamais l'incroyant et son attelage.

Cette terrifiante légende s'inspire de deux thèmes folkloriques français : le *laboureur foudroyé* et la *punition du travail dominical*. D'après des sources écrites et orales, ces thèmes sont connus depuis des temps immémoriaux. De 1456, un valet bourguignon est frappé par

63. Précille Lecompte, épouse de Napoléon Séguin.

64. Communication de Marie-Jeanne Séguin, 90 ans, mère de l'auteur. Août 1978.

65. Roy, Carmen, *La médecine populaire en Gaspésie*, op. cit., 64-65.

la foudre pour avoir maudit ses boeufs et sa charette le jour de la Sainte-Madeleine<sup>66</sup>. Selon des conteurs de France, tout profanateur du dimanche est puni de lointaines époques, comme l'atteste le folklore oral de l'Yonne<sup>67</sup>, de Picardie<sup>68</sup>, de l'Aube<sup>69</sup>, du Cantal<sup>70</sup>, de l'Auvergne<sup>71</sup> et de Bretagne<sup>72</sup>.

Par contre, la légende rigaudienne ne semble pas antérieure au XIXe siècle. L'appellation de *Pièce des guérêts* serait plus ancienne que celle de *Champ du diable*. C'est du moins l'opinion de l'arpenteur Joseph Bouchette, en 1832<sup>73</sup>. Il ne serait question du Diable qu'une décennie plus tard, en juin 1844, alors que le jésuite français Joseph Hanipaix se rend à Rigaud pour y prêcher le Jubilé. A cette occasion, le prédicateur bénira une chapelle érigée sur le faite de la montagne. Pour s'y rendre, lui et les paroissiens empruntent le sentier qui passe par la *Pièce des guérêts*. Le visiteur n'aurait pas manqué de faire le rapprochement entre ce champ pétrifié et le légendaire de sa Champagne natale. En effet, les punitions célestes infligées à des paysans qui ne respectent pas le jour du Seigneur sont récits courants dans la littérature orale champenoise. Aussi, c'est à partir de cette date qu'on commencerait à parler du *Champs du diable* au lieu de la *Pièce des guérêts*.

L'explication scientifique est toute autre. Au dire de géologues, tel Logan<sup>74</sup> et Chalmer<sup>75</sup>, le célèbre champ de pierres n'est rien d'au-

66. Paris. Bibliothèque nationale. Fonds français. Manuscrits nos 9198 et 9199. Cette collection a été achetée à La Haye, en Hollande, le 10 avril 1456. Elle appartenait à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Selon monsieur Omont, le manuscrit français no 9199 serait une copie du manuscrit no 374 de la Collection Doux, à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford (Communication de René Beaudry et Jean Palardy).

67. Bidault de l'Isle, C., *Vieux dictons de nos campagnes*, op. cit., 1: 310.

68. Carnoy, Henry, *Littérature orale de la Picardie*. Paris, 1882: 48.

69. *Arts et traditions populaires*, vol. XI, nos 3-4. Juillet-décembre 1963. Paris. Editions Maisonneuve & Larose, 1963: 361.

70. Sébillot, Paul, *Traditions et superstitions*. Paris, 1882. 2v. 1: 229.

71. Sébillot, Paul, *Littérature orale de l'Auvergne*. Paris, 1898: 96-97.

72. Le Braz, Anatole, *La légende le mort chez les Bretons armoricains*. Paris, 1928. 2v. L: 386.

73. Bouchette, Joseph, *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*. London, 1832: 112.

74. Logan, W. E., *Géologie du Canada*. Ottawa, 1863: 950.

75. Chalmer, R., *Rapport de la Commission géologique du Canada*, 1897: 66.

tre qu'une moraine remontant à l'époque de la mer Champlain<sup>76</sup>. Quoi qu'il en soit, les gens de Rigaud n'en parleront pas moins comme un terrible châtement infligé au profanateur du dimanche. Pendant longtemps, personne n'osera passer près du lieu maudit, le soir entre chien et loup ou par les nuits sans lune.

Bref, au Québec d'antan comme en terroir de France, la religion populaire a profondément marqué le travail quotidien du paysan.

Robert - Lionel Séguin

---

76. Selon un garagiste de Métis-sur-Mer, un enclos de l'endroit aurait été changé en pierres parce que son propriétaire y travaillait le dimanche. Des personnes interrogées à ce propos, notamment l'abbé Beaulieu, curé aux Boules (1963), n'ont jamais eu vent d'un tel récit.